

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	7 (1919)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Quelques cas de changements de noms de famille
<b>Autor:</b>	Aebischer, Paul
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817832">https://doi.org/10.5169/seals-817832</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qu'une initiative heureuse, pareille à celle qui a rendu des *Vudoises* au pays de Vaud, trouverait, en notre canton, la même faveur et la même sympathie...

Aussi, je souhaite à la coquette Fribourgeoise qui illustre ce fascicule des *Annales* le honneur d'inspirer à nos jeunes filles et à nos dames le même geste de bon aloi qu'ont esquissé leurs voisines des bords du Léman...

## QUELQUES CAS DE CHANGEMENTS DE NOMS DE FAMILLE

par PAUL AEBISCHER.

Dans sa *Notice historique de la ville de Bulle*<sup>1</sup>, Gremaud consacre un paragraphe aux vieilles familles de cette ville : et il remarque très justement que, dans les dernières années du XIII<sup>me</sup> siècle, la famille Glasson était nombreuse : outre Petrus (1)<sup>2</sup> et Rodolphus (2), mentionnés en 1277 déjà, l'on trouve au moins six autres noms dans les vieux parchemins. Mais dans le premier quart du XIV<sup>me</sup> siècle, les membres de la famille se font rares : quelques-uns paraissent ne pas avoir eu d'enfants ; d'autres, comme Girardus (12) en eurent, mais leurs traces se perdent bien vite ; un autre encore, Uldricus Glasson (6), eut un fils — sans postérité d'ailleurs — qui changea son nom de famille : Johannodus Guisel (11) ; si bien qu'au milieu du siècle il ne reste plus qu'un représentant du nom : Roletus Glaczon (10), qui n'eut lui-même qu'un fils, Jacquetus Glaczon (15) : et à son tour celui-ci n'eut qu'une fille, Nycoleta (18) qui épousa, dans le

<sup>1</sup> J. Gremaud, *Notice historique de la ville de Bulle*, p. 36.

<sup>2</sup> Les grands chiffres entre parenthèses correspondent à la numérotation des Tableaux généalogiques. Abréviations : A. B. = Archives communales de Bulle ; A. C. = Archives du canton de Fribourg ; G. B. = Terriers du baillage de Bulle ; G. C. = Terriers du baillage de Corbières.

premier quart du XV<sup>e</sup> siècle probablement, Roletus Giglard (19), issu d'une famille de paysans de Riaz, gouverneur de la ville de Bulle en 1424. Normalement, le nom de Glasson aurait dû s'éteindre à ce moment précis : mais, chose à remarquer dans la grosse de 1438, Nicolette, veuve alors déjà de Rolet Giglard, est appelée, non point Nycoleta Giglard — ou Nycoleta Giglardaz si l'on emploie la féminisation du nom, féminisation usitée en patois à l'heure actuelle encore — mais Nycoleta Glassonaz : c'est-à-dire qu'elle porte de nouveau le nom qu'elle avait avant d'être mariée, ce qui, alors, était tout à fait dans la règle.

De son union avec Rolet Giglard, elle avait eu deux enfants : Johannes (20), et Roletus (21) que nous voyons apparaître avec une double dénomination : on l'appelle, en effet, tantôt Roletus Giglar (Juglar), tantôt Roletus Giglar alias Glasson : cette dernière forme étant beaucoup plus rare cependant. Dans son testament, par exemple, daté du 15 novembre 1471, il se nomme Roletus Juglar; son fils y est appelé Johannes Juglar, et les enfants de son frère y paraissent également sous le même nom.

Entre 1471 et 1478, des changements se produisirent : Rolet Giglar était mort dans l'intervalle ; mort aussi, son fils Johan ; sa fille Nicolette habitait avec son cousin Johan une maison non loin de l'église paroissiale ; quant à Pierre (23) nous en perdons la trace. Si bien que, dans la grosse de 1478, l'on ne trouve plus que la reconnaissance de « Johannis Giglard (22) filii quondam Johannis filii defuncti Roleti Giglard » ; et si l'on parcourt la grosse en entier, il est facile de constater qu'il est appelé, tantôt Johannis Giglard<sup>1</sup>, tantôt Johannis Glasson<sup>2</sup>; tantôt Johannis Giglard alias Glasson<sup>3</sup>, tantôt enfin Johannis Glasson alias Giglard<sup>4</sup>. Il en est de même de sa cousine : elle est également désignée par les deux noms de famille ; il faut constater chez elle cependant la prédominance du nom Glasson<sup>5</sup>.

En 1501, tous deux étaient morts, et de nouveau, comme un

<sup>1</sup> A. C., G. B., n° 50, f<sup>os</sup> XXVI, CXVII et CCXL verso.

<sup>2</sup> A. C., G. B., n° 50, f<sup>os</sup> CXVI et LXI (Johannis Lassonaz); Grosse de Vuippens, n° 46, f° XXXVIII (1479, 4 janvier); MSS. Gremaud, vol. 33, f° 384 (1483, 8 août).

<sup>3</sup> A. B., n° B, 51 (1481, 26 juin).

<sup>4</sup> G. B., n° 46, f° VII<sup>xx</sup> XIII<sup>lll</sup>.

<sup>5</sup> Cf. A. C. G. B.; n° 50, f<sup>os</sup> XLVIII. VIII<sup>xx</sup> XV verso (Nycoleta Glassonaz alias Jugliardaz) et CCII verso.

siècle et demi auparavant, il ne restait de la famille qu'un seul représentant : Johannis (26), troisième de ce nom, qui semble avoir été notaire. Et de nouveau aussi, on retrouve le même phénomène que précédemment : c'est-à-dire qu'il est nommé, tantôt Johannis Juglard (Gilliard) alias Glasson, tantôt Johannis Glasson alias Juglard : il est à remarquer que les formes simples n'apparaissent nulle part, sauf dans des textes de beaucoup postérieurs à sa mort, textes de valeur documentaire plus faible par conséquent.

Il eut deux enfants : Pernette (27) qui épousa Hugo Gachet, et Jehan, mentionné dans les reconnaissances de 1536 et de 1555. Cette même année, dans le *Rôle d'impôt pour la Gruyère*, il est appelé Johan Glasson (28) : il en est de même dans l'une des grosses de 1578<sup>1</sup>, mais ce n'est pas encore une règle absolue, puisqu'on le retrouve également sous le nom de Jehan Glasson autrement Gilliard<sup>2</sup>, et même de Jehan Gillard<sup>3</sup>.

Jusque dans la génération suivante, il règne une certaine hésitation : si Pierre<sup>4</sup>, Claude, Anthoine et Loys, en effet, portent toujours le nom de Glasson, leurs deux autres frères, Guillaume et Francoys, sont qualifiés parfois de « Glasson alias Julliard ». Il faut arriver à la génération suivante, avec Jean<sup>5</sup>, Pierre, Théodule<sup>6</sup>, Antoine<sup>7</sup>, Francois ; avec encore Claude, Pierre<sup>8</sup>, Jean et Claude leur cousin, pour voir le nom de Glasson définitivement triompher.

<sup>1</sup> Cf. G. B., n° 28, vol. I, f° VI<sup>xx</sup> XIII<sup>II</sup> verso.

<sup>2</sup> G. B., n° 28, vol. I, f° VII<sup>xx</sup> V verso et I<sup>e</sup> XIX verso.

<sup>3</sup> G. B., n° 28, vol. I, f° VI<sup>xx</sup> III<sup>II</sup>.

<sup>4</sup> Pour Pierre et ses frères, cf. G. B., n° 28, f° VI<sup>xx</sup> VIII (1578, 6 juin), VI<sup>xx</sup> XXI verso, VI<sup>xx</sup> XII, VII<sup>xx</sup> II (1578, 5 juin) et I<sup>e</sup> XIX verso ; cf. également G. B., 1617, n° 22, f° 23, 30 verso, 223 verso, 225 verso, 240 et 635 verso ; voir aussi les Rôles militaires (A. C.) de 1561, 1575, 1610, 1614, ainsi que A. B. Reconnaissance de l'Eglise, f° VII (1617, 21 octobre).

<sup>5</sup> Jean Glasson épousa Claudia Michel, veuve de Claude Garrin ; la grosse de 1685 (n° 9, f° 107) semble indiquer qu'elle épousa en troisièmes noces Jean Castellaz. — Jean Glasson fut lieutenant et banneret.

<sup>6</sup> Théodule Glasson était huissier de la justice de Bulle : voir A. C., Part Dieu, n° 239 (1661, 3 avril).

<sup>7</sup> Il avait épousé Elisabeth de Saint Bernard, fille du notaire Jean de Saint Bernard (cf. G. B., n° 15, f° 776). — Les de Saint Bernard étaient originaires des environs de Romont : un Claudio de Saint Bernard était meunier à Lussy en 1555. — Antoine eut comme fils Domp Jean Glasson, chapelain à Rue de 1664 à 1671, puis à la Roche de 1671 à 1680 (Dellion, *Dictionnaire des paroisses*, t. VII, p. 179).

<sup>8</sup> Curé de Givisiez de 1643 à 1648, puis chapelain de Lorette de 1648 à 1690. (Cf. F. Brühlhart, *Etude historique sur la littérature fribourgeoise*, p. 68).

En résumé, la transformation du nom a demandé près de deux siècles : de 1400 environ aux alentours de 1600 ; et c'est dans cette constatation que l'on peut voir une preuve de ce que le changement a été tout populaire et tout naturel. — Une tradition de famille disait que Nicolette Glasson, dernière du nom, avait épousé Rolet Giglard à la condition que celui-ci changeât son nom de famille, et prit celui de sa femme. Il suffit d'étudier le processus de la transformation pour se rendre compte de ce que cette tradition est sans doute de beaucoup postérieure au fait qu'elle prétend expliquer<sup>1</sup>. Rolet Giglard, en effet, ne paraît jamais sous le nom de Glasson, même dans les actes datant de plus d'un siècle après sa mort : et si la tradition était vraie, il va sans dire que, lui le premier, devait changer de nom. Ses deux fils eux-mêmes, en règle presque générale, sont appelés Giglard, et il faut arriver jusqu'aux petits-fils pour voir le nom de Glasson reprendre sa place dans les actes et les registres notariaux.

Comment expliquer le changement Glasson-Giglard-Glasson ? Peut-être de la manière la plus simple. — Rolet Juglar n'a guère pu épouser Nicolette Glasson avant 1415 ou 1420, puisque le 15 mars 1408 (1409) encore, il était sous la tutelle de son oncle Mermet ; d'autre part, il est mort avant 1438 : c'est à dire qu'il n'y eut guère qu'une période d'une quinzaine d'années au plus pendant laquelle le nom de Glasson avait disparu, puisque, selon l'usage du moyen âge, la veuve gardait son nom de jeune fille. C'est pourquoi, après une certaine hésitation, après avoir passé successivement par les phases Gilliard, Gilliard alias Glasson, Glasson alias Gilliard, le nom Glasson qui avait pour lui l'avantage d'être très ancien à Bulle, ce que n'avait pas le nom Gilliard, puisque cette famille était établie à Bulle depuis peu, triompha et supplanta totalement le nom Gilliard.

(1) Gremaud, *op. cit.*, pp. 71-72 (1277, janvier) et p. 75 (1293, septembre ; et 1294, 28 janvier) ; Hisely, *Monuments de l'histoire des comtes de Gruyère*, t. I, p. 68 (1277, 2 août) ; A. C., Manuscrits Gremaud, vol. 33, f° 140 (1323).

(2) Cf. Gremaud, *op. cit.*, pp. 71-72 (A. C., Bulle n° 20 ; 1277, janvier).

(3) Il habitait Bulle en 1286 (Gremaud, *op. cit.*, p. 73) et Fribourg en 1301, d'après le *Recueil diplomatique*, t. II, p. 9 (1301, 2 décembre) ; il y possédait une maison non loin de St. Nicolas, près de la maison de Johannes Lamiqui (A. C., *Livre des Bourgeois*, f° Vlllx<sup>xx</sup> ; 1341, 27 janvier).

<sup>1</sup> Il est à remarquer, d'ailleurs, que Rolet Giglard était exactement dans le même cas que Nicolette Glasson : lui aussi, en effet, était le dernier représentant mâle du nom.

(4) A. C., Collège n° 11 (1326, 1 décembre), acte dans lequel sont cités ses enfants.

(5) Cf. Gremaud, *op. cit.*, p. 72 et p. 75; A. B., n° A, 3 (1318 décembre) et A, 7 (1329, décembre); A. C., Collège carton 46, n° 26 (1336).

(6) Hisely, *op. cit.*, t. I, p. 67 (1277, 2 août); Gremaud, *op. cit.*, p. 77 (1310).

(7) A. C., Part-Dieu n° X, 3 (1286, 6 décembre) et Collège n° 11 (1326, 1 décembre).

(8) A. C., Part-Dieu, n° X, 25<sup>b</sup> (1322, 30 septembre, et Collège n° 17 (1330, avril?).

(9) A. B., n° A, 7 (1329, décembre) et A, 13 (1336, avril).

(10) Cf. A. B., n° A, 7; A. C., Collège n° 17; A. B., n° A, 10 (1333, 8 novembre) et n° A, 13; A. C., Part-Dieu, n° X, 67 (1339, janvier); A. B., n° A, 22 (1342, 21 octobre) et n° A, 37 (1359, 28 avril); A. C., Collège, cart. 46, n° 26 (1336).

(11) Il ne peut être mis en doute que Johannodus Guisel ne soit le fils d'Uldricus Glasson: un acte conservé aux Archives communales de Bulle (n° A, 7) dit en effet: « Nos Johannes dictus de Sommentyer de Wadens, Jacobus, Aymo, Roletus, Perrusseta eius liberi. Notum facimus universis quod nos... vendidimus et vendimus... Iohannodo dicto Guisel filio quondam Uldrici dicti Glasson burgensi de Bullo... » (1329, décembre). — Johannodus Guisel est très souvent cité dans des actes: A. B., n° A, 10 (1333, 8 novembre) et n° A, 13 (1336, avril); A. C., Part-Dieu, n° X, 67 (1339, janvier); A. B., n° ... (1342, juillet) et n° A, 22; Arch. du Clergé de Bulle, n° 3 (1343, janvier); A. B., n° A, 2 (1344) et n° A, 32 (1347, 5 juillet).

(12) Cf. A. C., Collège n° 4 (1319, mai); id., n° 11 (1326, 1 décembre); A. C., Part-Dieu, n° X, 67 (Cf. Gremaud, *op. cit.*, p. 92).

(13) A. B., n° A, 10 (1333, 8 novembre) et n° A, 22 (1342, 21 octobre).

(14) A. B., n° A, 13 (1336, avril).

(15) Cf. A. C., Collège, carton 46, n° 49 (1364, 15 janvier); id., n° 56 (1365, 20 octobre); id., n° 51 (1371, 25 novembre); G. B. n° 62, f° Xlll et Lll; A.C., Collège cart. 46, n° 62 (1384, 28 mars); Arch. du Clergé de Bulle, n° ... (1384, 31 mai); A. C., Manuscrits Gremaud, vol. 33, f° 149 (1401); A. C., Collège, n° Z, 88 (1407, 3 juillet); G. B., n° 59, f° Xlll verso (1408); A. B., n° A, 16 (1413, 26 avril); A. C., Collège, n° Z, 90 (1419, février), id., cart. 46 n° 64 (1419, 25 septembre).

(16) A. C., Part-Dieu, n° X, 67 (1339, janvier); A. C., Collège, cart. n° 36 (1344, 1<sup>er</sup> mai).

(17) A. C., Part-Dieu, n° X, 67; A. C., Collège, cart. 46, n° 36.

(18) Cf. A. C., G. B., n° 57, f° XXI verso (1438, 5 novembre) et CXXXV verso (1438, 9 janvier).

(19) Rolet Giglard était selon toutes probabilités le fils de Perret Juglar mort avant 1408 (Cf. G. B., n° 59, f° LXXXlll verso) et de Jaquette Soutier; Perret Juglar avait un frère, Mermet, et une sœur, Agnès, femme de Jaquetus Sisina (Id., f° LXXlll); leur père s'appelait Mermetus Juglar: il était mort avant le 15 mars 1408. — D'après Comba, *Catalogue chronologique des titres et documents des Archives de la Noble Bourgeoisie de la Ville de Bulle*, p. 50 (Ms. aux A. B.), Rolet aurait été gouverneur en 1424; il donne un second Rollet Jugliard gouverneur en 1524, Nicod de Prez étant mayor: c'est une erreur de lecture évidente.

Nicod de Prez vivant au commencement du XV<sup>me</sup> siècle, et non du XVI<sup>me</sup>. (Cf. *Familles vaudoises qualifiées*, p. 180).

(20) A. C., Bulle n° 68 (1471, 15 novembre); G. B., n° 50, f° CCIII verso.

(21) Cf. A. B., n° B, 29 (1458, 23 juin): Rollet Juglar; Gremaud, *op. cit.*, p. 134, cite un acte des Archives de Bulle où il est appelé Roletus Giglar alias Glasson (1463, 22 mars); Comba, dans son Catalogue, indique Rollet Juglar comme gouverneur de Bulle en 1465 (p. 103); dans son testament enfin, comme il l'a été dit, il se qualifie de « Roletus Juglar burgensis Buli ».

(22) Cf. G. B., n° 50, f° XXVI et CXVII; pour sa mort, cf. A. C., Grosse de Marsens, n° 55, f° XVIII verso (1488).

(23) Une reconnaissance du 8 mars 1546 mentionne néanmoins sa femme Glaudia (A. B., Reconnaissance pour la Confrérie du St. Esprit, f° IXxx IX).

(26) G. B., n° 45, f° CV (1501, 24 mai) et CVIII; G. B., n° 46, f° VIIxx XLIlll (Glasson alias Juglard).

(27) Cf. G. B., n° 38, f° VIxx XIX (1536, 31 décembre) et n° 36, f° IIII<sup>e</sup> XXII verso et IIII<sup>e</sup> XXIlli verso (1555).

(28) A. C., *Rôle d'impôt pour la Gruyère*, p. 426; Cf. G. B., n° 38, f° VIxx XV. — On lit dans la grosse de Bulle n° 38, f° XLIxx III (1534, 8 avril), « ...per Johannem Glasson... quondam notarium Buli... »

\* \* \*

Un certain Pierroz Glasson, mentionné par Zimmerli<sup>1</sup> comme représentant du pays de la Roche en 1525, méritait également quelques recherches: peut-être — hypothèse que d'ailleurs il fallut abandonner bientôt — pouvait-il être rattaché à la famille Glasson de Bulle. — Ce Pierre Glasson (7), ou Pierre Glasson alias Jacky, assez gros paysan de la contrée, qui figure dans les reconnaissances de 1518 et de 1541, eut deux fils, Hanns (11), que l'on trouve mentionné de 1555 à 1586, et Pierre, qui dut mourir assez jeune. De Hanns Glasson naquirent trois enfants: Claude (15), qui eut deux fils: le notaire Gaspard Glasson (19) de Pont la Ville, et Jacob (20); Trine (16), qui épousa Bendich Jovynet, et Petter (17). Celui-ci eut également trois enfants: Petter (22) et Antoine (23), qui épousa Marie Belfrare, dont il eut un fils, Michel (32), ancêtre de la famille Glasson de Vuisternens en Ogoz, très nombreuse encore dans la première partie du XIX<sup>me</sup> siècle, et dont le dernier représentant mâle, Joseph Glasson, mourut accidentellement le 11 mai 1918<sup>2</sup>. Le troisième, Jacob Glasson (21), propriétaire du moulin de la Sallaz, eut deux fils: domp

<sup>1</sup> Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, t. II p. 128.

<sup>2</sup> *Liberté*, n° du 14 mai 1918.

Jacques Glasson (24), novice de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, et Claude (25). — Cette partie de famille s'éteignit alors, au milieu de toute la paperasserie résultant d'un procès engagé entre le couvent des Augustins et un certain Passaplan, meunier de la Sallaz, procès dans lequel Jacob Glasson ne paraît pas avoir joué un rôle fort honorable : il avait vendu aux Augustins, comme franc, son moulin qui, à la vérité, était complètement hypothéqué. — Pierre Glasson (28), le second des fils de Petrus Glasson alias Jacky, eut deux enfants, Claude (29) et Hannsly (30) dont le fils, Claude (31), fut le dernier rejeton de cette branche.

L'étude de l'ascendance de Pierroz, ou Petrus Glasson alias Jacky, présente plus de difficultés : peut-être sera-t-elle par là même plus intéressante. — La grosse de 1518, parlant de Pierroz, le dit « filius quondam Henczini Glasson alias Jacky de Pontevilla » ; mais si l'on consulte la grosse précédente, c'est-à-dire celle de 1482, on constate qu'il y a bien une reconnaissance d'un certain Hansonus, ou Henchimus Yacqu (4), mais le mot Glasson n'y figure pas. Dans cette même grosse, Hansonus Yacqui est maintes fois mentionné, à propos de limitations de terres, mais toujours sous son nom ordinaire — toujours, sauf cependant une fois : dans la reconnaissance de Johannis Hospitis et de ses frères<sup>1</sup>, on parle de la terre « Hansonni Yacqui alias Glasson ». Et si l'on fait la comparaison entre cette reconnaissance et celle de Hansonus Yacqui lui-même, il ressort à l'évidence que Henczinus Glasson et Hansonus Yacqui ne font qu'un seul et même personnage.

Cette découverte permet d'aller plus loin encore : Hansonus Yacqui, en effet, n'eut pas seulement Petrus Glasson comme fils : il en eut un second, Ruoffinus (8) qui, lui, garda le nom de Jacky, ainsi que son fils Hansy (12) et son petit-fils Cristoz (18) dernier représentant connu de la famille.

Si l'on consulte maintenant la grosse de 1464, on trouvera<sup>2</sup>, dans la reconnaissance de Petrus Hennoz alias Yaquit, le texte suivant : « ..de bonis aliis per perpetuum recognitis nunc partitis et divisis inter proprium confitentem, Vuillinum ejus filium et Henslinum Tynguilly ejus generum... ». Et d'autre part la grosse de 1482 prouve<sup>3</sup>

<sup>1</sup> AC., G. B. n° 52, f° VIII.

<sup>2</sup> AC. G. B. n° 53, f° XXIII verso.

<sup>3</sup> GB. n° 52, f° XV (1482, 5 mai). — On y lit en effet : terre « ..in manibus

que Hansonus Jacki est frère de Vuillinus, et par conséquent fils de Petrus Hennoz : ce que corrobore d'ailleurs le texte même de la reconnaissance, en 1482 également, de Hansonus Yacqui<sup>1</sup>.

Celui-ci avait donc un beau-frère, Henslinus Tynguilly, qui avait épousé Frenna (6), fille de Petrus Hennoz alias Yaquit. Il avait encore un frère, Willinus (5) qui, en 1482 s'appelle Willinus Yacqui, mais qui par contre, en 1464, porte le nom de Vuillinus Henno. Et chose plus curieuse encore, Hansonus Yacqui, dans la reconnaissance<sup>2</sup> de son frère, est appelé Henchinus Hennoz ! *C'est-à-dire, en un mot, qu'il possédait trois noms de famille* : Hennoz, Yacqui et Glasson ; son frère, moins bien partagé, n'en avait que deux : Henno et Jacky.

Montons d'un degré encore : Petrus Heynoz (3) avait un frère, Bury Heyno (2), mort sans postérité probablement, et tous deux étaient fils de Yaquinus Henni (1) du Villaret, mort avant 1438.

En résumé, nous sommes en présence d'un double changement de nom : Hennoz-Jacky ; Jacky-Glasson. — La première de ces transformations trouve sa solution dans le nom même du premier Henni connu, de Yaqui Henni, dont le prénom était latinisé en Yaquinus par les notaires : et il a été constaté que l'un des fils déjà, et ses petits-fils surtout, échangèrent leur vrai nom de famille, Henno, contre un nouveau nom de famille, consistant dans le prénom de leur père ou de leur grand-père. Le second changement est infiniment moins clair. Peut-on, comme dans le cas Gilliard-Glasson, faire intervenir une alliance ? Je ne le crois pas. — Si cependant on admet un instant cette hypothèse, il est clair que c'est, au plus tard, le premier des Jacki portant le nom de Glasson qui dut épouser une Glasson : et le premier que l'on trouve avec ce dernier nom est Hansonus Jacky. — D'autre part, il devait épouser une Glasson de Bulle, puisqu'il n'y avait de famille Glasson qu'à Bulle ; et à ce moment-là, c'est-à-dire vers 1482, il n'y avait qu'une seule jeune fille qui portât le nom de Glasson : Nicolette, fille de Rolet Giglard, appelée souvent, ainsi qu'il l'a été dit, Nicoletta Glassonnaz. Les dates,

---

quondam Bertheti Soubery per quondam Petrum Yacquy patrem dicti confitentis [Willinus Yacqui] recognize.. et divise cum jam dicto Hansoni fratri suo... »

<sup>1</sup> Id., id. : terre « ..in manibus quondam Bertheti Souvery notary Corberie recognize per quondam Petrum patrem... »

<sup>2</sup> G. B., n° 53, f° XXIII : « ..et terram Henchini Hennoz ab oriente... »

à vrai dire, coïncident assez bien ; mais il est d'autre part certain que ce fut Jean Glasson alias Giglard, son petit-cousin, qui hérita de ses biens<sup>1</sup> : jamais, de plus, dans la grosse de 1501, il n'est question d'un Glasson alias Jacky, ou d'un Glasson de Pont la Ville quelconque : selon toutes probabilités, Nicolette n'a jamais été mariée. — Il est difficile aussi d'admettre que Nicolette eût des sœurs ou des cousines : si elles avaient existé, on les trouverait dans le testament de Rolet Juglar ; celui-ci a-t-il pu avoir des enfants entre 1471 et 1478 ? Si oui, on les trouverait habitant en 1478 avec Johannis Giglard alias Glasson ; ou tout au moins ils auraient un tuteur à cette date. Faut-il supposer un mariage plus ancien ? En ce cas, il faut remonter immédiatement à la première partie du XIV<sup>me</sup> siècle, alors que les documents pour la famille de La Roche manquent totalement ; c'est possible, mais non prouvable : et le changement Jacky-Glasson, selon toutes probabilités, restera inexpliqué.

(1) A. C., G. B., n° 59, f° XXV verso (1408, 5 octobre).

(2) G. B., n° 58, f° LII (1438, 4 mois?).

(3) G. B., n° 58, f° LII; n° 56, f° XXXI (1441, 23 janvier) et n° 53, f° XXII verso (1464, 4 octobre) ; cf. G. B., n° 52, f° XII verso.

(4) A. C., G. B., n° 52, f° XII verso (1482, 5 mai) ; G. B., n° 52, f° VIII et XVI.

(5) Cf. G. B., n° 53, f° XXIII ; G. B., n° 52, f° XV (1482, 5 mai) ; Archives de Pont la Ville, acte de 1493, 7 janvier.

(6) Cf. G. B., n° 53, f° XXIII verso (1464, 4 octobre). Elle eut trois fils : Claudio, Hansonus et Yulinus (Cf. A. C., Bulle, n° 27; 1484, 12 octobre).

(7) Archives paroissiales de Pont la Ville, acte de fondation de la chapelle de St. Jacques (1493, 7 janvier) ; G. Valsainte n° 7, f° III<sup>e</sup> XLI verso (1517, 30 décembre). A. C., G. B., n° 43, f° VI (1518, 21 janvier) et n° 37, f° I (1541, 17 mai).

(8) G. B., n° 42, f° XVI<sup>xx</sup> VI verso (1518, 8 janvier) : « Recognitio Ruoffini Jacky filii quondam Hansoni de Villaret.. ». — Et plus bas : « ...Ruoffinus Jacky de Villaret... »

(9) A. C., G. B., n° 42, f° XVI<sup>xx</sup> XVII verso 1518, 11 janvier) et XVII<sup>xx</sup> IX.

(10) A. C., G. B., n° 42, f° XVII<sup>xx</sup> IX (1522, 8 janvier) et n° 37, f° III<sup>e</sup> LIII (1549, 5 janvier).

(11) A. C., *Rôle d'impôt pour la Gruyère*, f° 433 ; G. Valsainte n° 10, f° II<sup>e</sup> LXV verso (1558, 11 décembre). A. C., Bulle, Visitation d'armes 1575 ; G. B., n° 33, f° XIII (1581, 8 février) et n° 35, f° 49.

(12) G. B., n° 37, f° III<sup>e</sup> LIII (1549, 15 mai).

(13) Pour Monnetaz, cf. n° 37, f° III<sup>e</sup> LIII et III<sup>e</sup> LXVII.

(14) Pour Yanny, « fille de Ruffy Jacky et femme de Jacquet Jacquiard du lieu et village de Villaret », cf. n° 37, f° III<sup>e</sup> LIII et III<sup>e</sup> LIX.

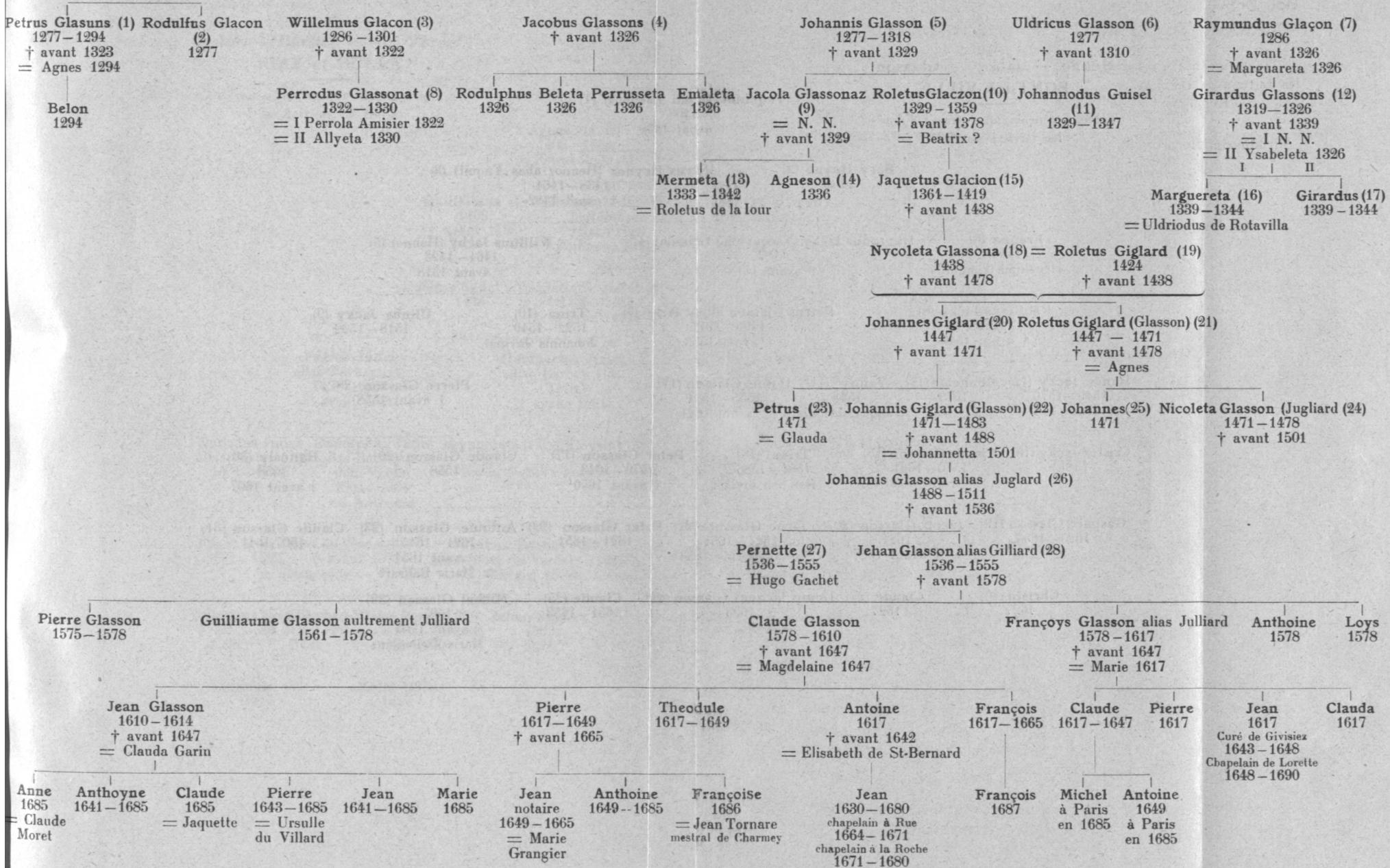
<sup>1</sup> Cf. par exemple A. C., G.B., n° 45, f° CVIII (1501, 12 mai),

- (15) A. C., Bulle, Rôles militaires de 1576 et 1587; G. B., n° 26, f° 2 (1621, 28 août).
- (16) A. C., G. B., n° 33, f° 1<sup>e</sup> VIII (1581, 13 février) et n° 35, f° 46 (1586).
- (17) A. C., Rôles militaires de Bulle, de 1561, 1587, 1641 et 1643.
- (18) G. B., n° 34, f° V<sup>e</sup> LXXVII (1581, 29 mars), reconnaissance faite en son nom par son tuteur, Andrey Leyaz. — On ne le retrouve ni dans la grosse de 1586, ni dans les grosses postérieures.
- (19) A. C., G. C., n° 33, f° 370 (1629, 11 janvier); G. Valsainte n° 16, f° 479 (1646, 1<sup>er</sup> décembre) A. C., G. B., n° 20, f° 33 (1653, 4 août) et n° 21, f° 29 (1650, 4 août); A. C., Bulle, Rôles milit. de 1641 et 1643.
- (20) A. C., G. B., n° 26, f° 22 (1621, 30 juillet),
- (21) A. C., G. B., n° 26, f° 17 (1621, 30 juillet) et A. C., G. C., n° 33 f°<sup>s</sup> 357 verso (1628, 28 juillet) et 376 verso; G. Valsainte n° 16, f° 484 (1646, 12 novembre); G. B., n° 19, f° 206 verso (1651, 6 décembre); A. C., Bulle, Rôles milit. de 1641 et 1643: s'agirait-il cependant ici de son cousin Jacob? — Pour sa femme, cf. G. B., n° 20, f° 36 (1651, 24 juillet).
- (22) A. C., G. B., n° 26, f° 156 (1621, 2 sept.); n° 21 f° 155 verso (1650, 2 août) et n° 19, f° 28 verso (1651, 17 nov.) Cf. également A. C., Bulle, Rôles milit. de 1641 et 1643.
- (23) A. C., G. B. n° 26, f° 650 (1621) et Rôles milit. de 1641, 1643 et 1645.  
— La grosse de 1651, f° 214 (G. B., n° 19) contient une reconnaissance de sa veuve, en date du 11 novembre, reconnaissance faite par Claude Belfrage père de celle-ci.
- (24) A. C., Augustins, n° V, 8; cf. Seitz, *Die Johanniter-Priester-Komturei*, p. 230.
- (25) Cf. A. C., G. B., n° 19, f° 206 verso, et A. C., Bulle, Rôle milit. de 1641 (9 juin). Le dossier du procès se trouve aux Archives cantonales, Augustins, n°<sup>s</sup> V, 1, 2, 8, 16, 17 et 18.
- (26) et (27) G. C., n° 33, f° 381 (1628, 29 juillet).
- (28) Cf. A. C., G. Valsainte n° 10, f° 11<sup>e</sup> LXVIII.
- (29) A. C., G. Valsainte n° 10, f° 11<sup>e</sup> LXVIII (1558, 11 décembre); cf. G. Valsainte n° 13, f° 424.
- (30) Id.; ibid.
- (31) A. C., G. Valsainte n° 13, f° 423 (1607, 4 septembre).
- (32) Cf. A. C., G. Farvagny n° 12, f° 563 (1704, 29 juin); Rôle militaire de Farvagny de 1695.

(A suivre).

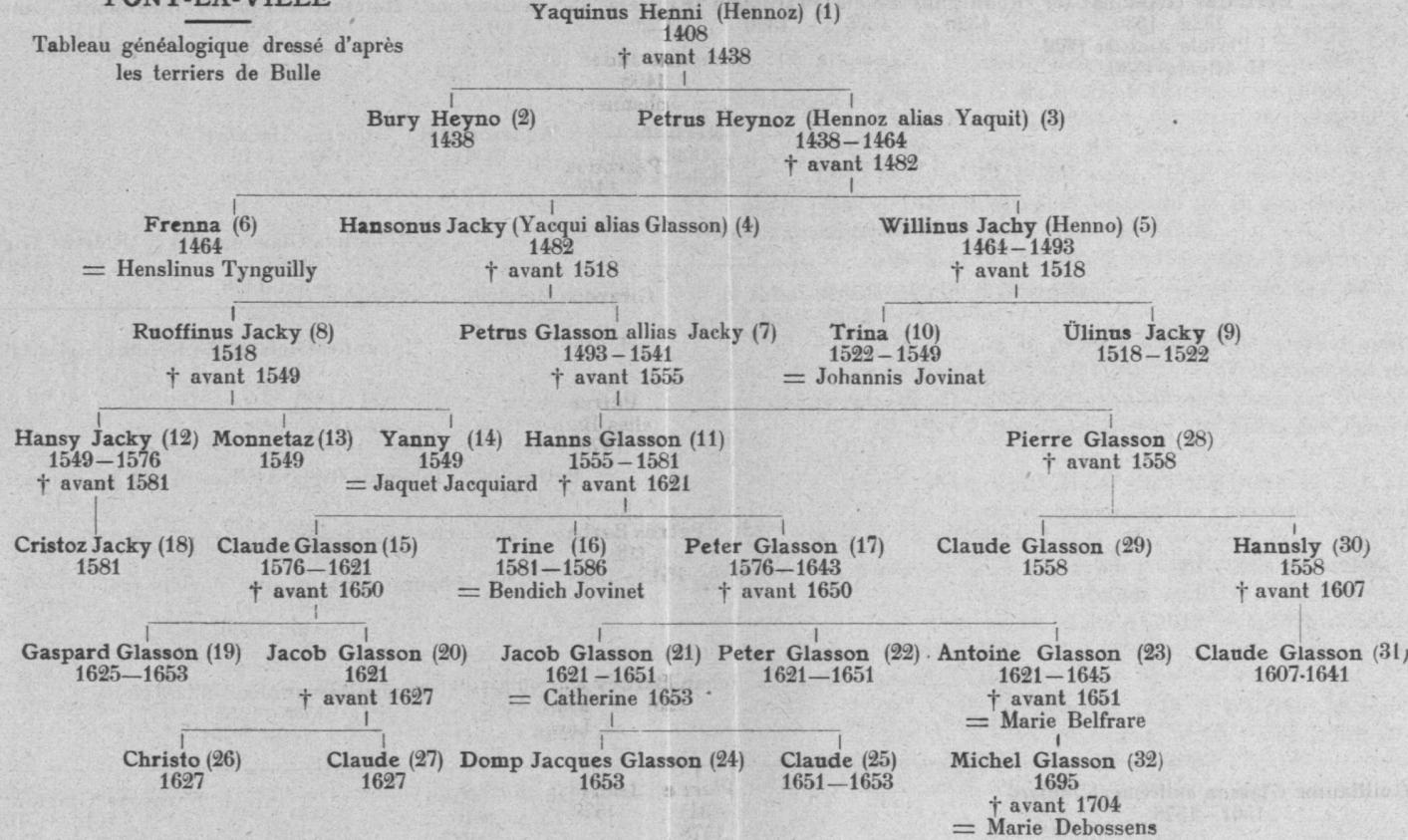
Glasson — Gilliard — Glasson

BULLE



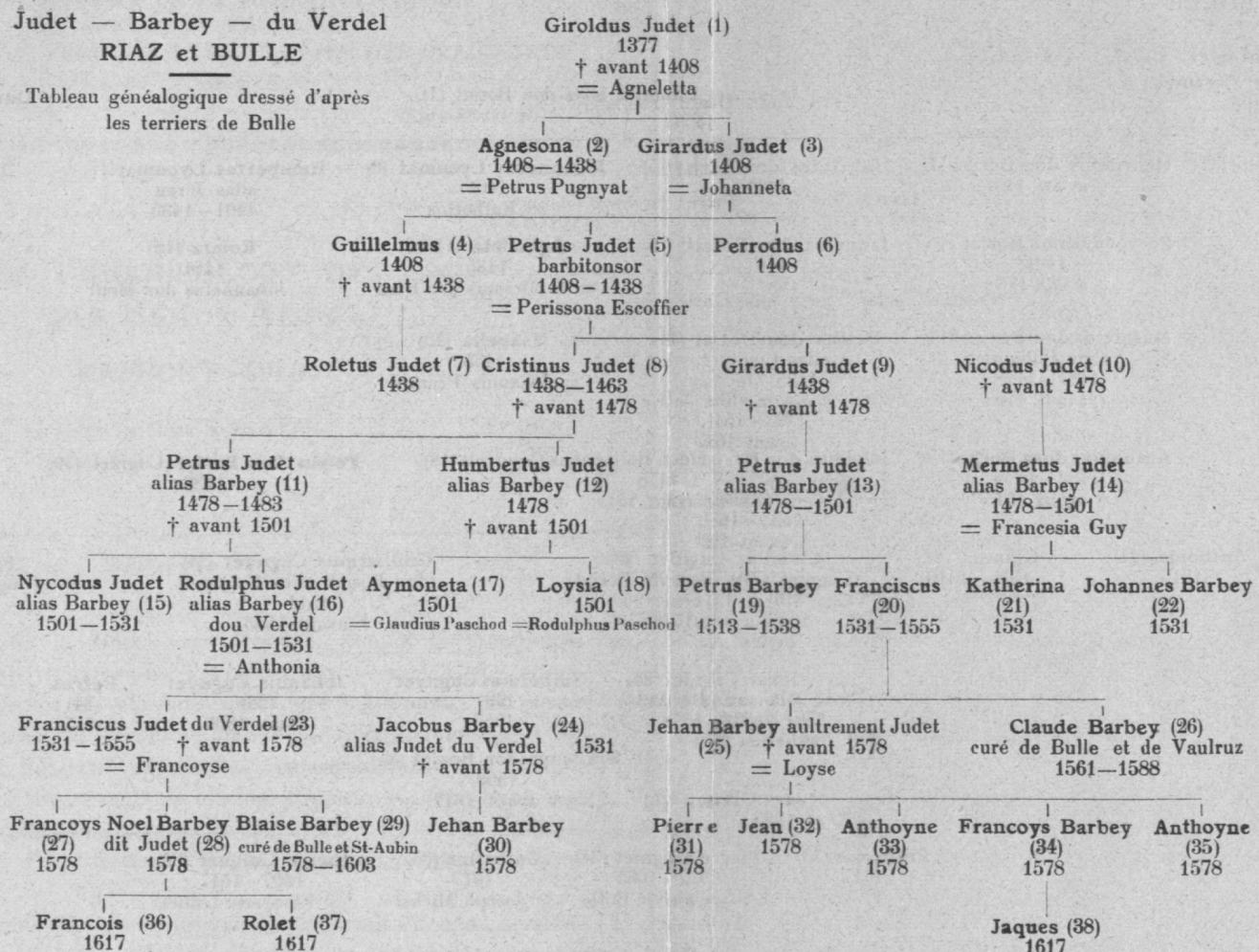
**Henno — Jacky — Glasson**  
**PONT-LA-VILLE**

Tableau généalogique dressé d'après  
les terriers de Bulle



Judet — Barbey — du Verdel  
 RIAZ et BULLE

Tableau généalogique dressé d'après  
 les terriers de Bulle



**Dou Borjat — Pillivuyt — Cugniet**  
**CERNIAT, CHARMHEY, BULLE**

Tableau généalogique dressé d'après  
les terriers de Corbières, de la Valsainte,  
d'Humilimont et de Bulle

